

Pierre J. Tresse a Nousselot *Thomas*
L'an Mil huit cent quarante le vingt un septembre a l'heure de Minuit
passant nous Thomas Martin Dichant Maire et officier de l'état civil de
la Commune de Bonnecourt Canton de Vouilly, l'Évêque Département de la
Haute-Marne, sont comparus Tresse Nicolas Auguste agé de vingt quatre
ans et Collier Bonmatenture Pierre agé de vingt cinq ans tous deux célibataires
Domiciliés a Bonnecourt et gendre a la décedée. Les quels nous ont déclaré
que ce jour d'hui a l'heure de onze et demie Tresse Anne Françoise agé de
Cinquante deux ans propriétaire domiciliée a Bonnecourt veuve de Dichant
Didier fils de Tresse Sébastien et de Marie Pégnel tous deux décedés.
Et décedés dans la maison sise a Bonnecourt ainsi que nous nous en sommes
assurés et les déclarateurs ont signé avec nous le présent acte après que l'acte
seul en a été fait approuvé le mot rarang. De la première ligne
A. Tresse M. Collier *Thomas*
L'an Mil huit cent quarante le quatre Novembre a l'heure de sept du
matin passant nous Thomas Martin Dichant Maire et officier de l'état civil
de la Commune de Bonnecourt Canton de Vouilly, l'Évêque Département de la